

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Assemblée publique de consultation du 2 février 2026

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation du Conseil de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le 2 février 2026, à 19 h, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS(ES) :

Siège #1	Steve Roy, conseiller
Siège #2	Berthier Fortin, conseiller
Siège #3	Johanne Fillion, conseillère
Siège #4	Harold Morissette, conseiller
Siège #5	Marco Sirois, conseiller
Siège #6	Serge Fillion, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, Rémi Fortin.

La personne qui préside la séance, soit Monsieur Rémi Fortin, informe le conseil qu'à moins qu'il ne le manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit Monsieur Rémi Fortin, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Rémi Fortin, maire, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à la séance.

2026-01-026

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

D'

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Rémi Fortin, maire, souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont présentées à la séance publique de consultation.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR VINCENT AUBIN, CONSEILLER EN URBANISME DE LA MRC DE LA MATANIE, DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-02, INTITULÉ « RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-02 RELATIF À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-08 »

Monsieur Rémi Fortin, maire, invite Monsieur Vincent Aubin, conseiller en urbanisme de la MRC de la Matanie, a présenté le projet de règlement numéro 2026-02.

INVITATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES QUI DÉSIRENT S'EXPRIMER SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

À la suite des explications données sur le projet de règlement, Monsieur Rémi Fortin, maire, invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions. Tous les intéressés ont formulé leurs questions, leurs demandes et fait valoir leurs commentaires ou objections relativement au projet de règlement.

2026-02-027

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :